



LE PETIT GUIDE DE L'ÉCOLE DE GRINZING

Année scolaire 2023 - 2024



Horaires de l'école

L'école est ouverte tous les jours de 7h45 à 17h00, du lundi au vendredi.

L'horaire scolaire est le suivant :

- **Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 15h30.**
- **Le mercredi : de 8h30 à 12h30.**

L'accueil des élèves et de leurs parents se fait directement dans la classe entre 8h30 et 8h50.

La sortie des élèves a lieu entre 15h30 et 15h45 (dans la classe ou en face des portes d'entrées selon le niveau).

En dehors de ces horaires, il existe une garderie qui permet d'assurer la surveillance de vos enfants, le matin de 7h45 à 8h20 et l'après-midi de 15h45 à 17h00.

Les mercredis après-midi, des activités périscolaires sont proposées, payantes, par le LFV et par les associations de parents. Le programme est disponible courant septembre.

Organisation de l'accès à l'école

Matin :

- **7h45 - 8h20 : Garderie (gratuite).** Les parents laissant leur enfant en garderie doivent passer par la porte située près du secrétariat (porte d'entrée de gauche). Ils amènent leur enfant jusqu'au réfectoire et le laissent à la personne de surveillance, puis sortent par le chemin inverse. *Aucun accès aux classes n'est possible avant 8h30.*
- **8h30 : Ouverture des portes** gauche et droite de l'école.
- **9h00 : Fermeture des portes de l'école.** L'accès aux classes n'est alors plus possible aux personnes étrangères au service. Toute personne désirant entrer dans l'école doit sonner à la porte d'entrée de gauche et se présenter au secrétariat.

Après-midi :

- **15h30 : Ouverture des portes** d'entrée de gauche et de droite. *Les parents sont priés d'attendre l'ouverture des portes par un personnel de l'école avant d'entrer.* Pour des raisons de sécurité et de fluidité, il est demandé aux parents de quitter l'établissement dès qu'ils ont repris leur enfant soit en classe soit aux deux entrées de l'école (selon les consignes).
- **A partir de 16h00 :** L'accès à l'école se fait uniquement par le côté gauche, l'accès aux classes n'est plus possible. Les enfants qui n'ont pas été récupérés sont conduits par l'aide maternelle ou l'enseignant jusqu'à la garderie.
- **16h00-17h00 : Garderie.** Les parents venant prendre leur enfant à la garderie doivent se présenter à la porte du réfectoire. Ils indiquent le nom de l'enfant à la personne de surveillance, qui note l'heure de sortie de l'élève (la garderie de l'après-midi étant payante).
- **17h00 : Fermeture de l'école**

L'équipe de Grinzing remercie les parents (ou autres personnes habilitées à venir chercher les enfants) pour le respect de ces horaires.

Aménagement pour les premiers jours d'école

POUR LES GRANDES SECTIONS :

Le premier jour de classe, il est demandé aux parents de reprendre l'enfant après le repas, à 13h00.

A partir du deuxième jour de classe, la sortie se fait normalement à partir de 15h30.

POUR LES MOYENNES SECTIONS :

Le premier jour de classe, il est demandé aux parents de reprendre l'enfant après le repas, à 13h00.

Durant la première semaine de classe, il est possible de reprendre l'enfant quand les parents le désirent, **en accord avec l'enseignant.**

A partir du lundi suivant, les sorties s'effectuent à partir de 15h30.

POUR LES PETITES SECTIONS :

Durant les deux premières semaines de classe, les parents peuvent venir récupérer l'enfant quand ils le désirent, **en accord avec l'enseignant.**

A partir du lundi suivant, les sorties s'effectuent uniquement : soit juste après le repas, à 12h00, soit à partir de 15h30.

Fréquentation de l'école

La fréquentation **régulière et ponctuelle** de l'école est très importante. Les enfants doivent rester à l'école durant la journée entière afin de suivre l'ensemble des apprentissages dans les meilleures conditions.

Pour les Petites Sections, il est possible en première période (jusque les vacances de Toussaint) de ne scolariser l'enfant qu'en matinée **en accord avec l'enseignant.** Dans ce cas, il est impératif d'en avvertir l'enseignante de la classe et le secrétariat. Il vous est alors demandé de reprendre votre enfant après le repas, à 12h00.

Pour les autres classes, il n'est pas possible, sauf situation exceptionnelle, de reprendre son enfant avant 15h30. Dans le cas ponctuel et exceptionnel où l'enfant doit partir plus tôt, **il est obligatoire d'en avvertir l'enseignant et le secrétariat (par mail).**

Pour le cas où un enfant aurait à partir plus tôt de la classe de façon régulière, il est obligatoire d'en faire **une demande écrite** (formulaire sortie anticipée) adressée à la Direction.

IMPORTANT : Nous rappelons également aux parents que la **ponctualité est primordiale** pour le bon fonctionnement des classes.

Tout retard est préjudiciable à l'enfant et perturbe le groupe et les activités commencées par la classe.



Ne jamais reprendre un enfant sans en avoir averti l'adulte référent et ne pas prendre un enfant lorsqu'il est en déplacement dans le rang, avec le reste du groupe.

Récréations

Les élèves ont deux pauses récréatives par jour.

Les récréations des classes de Moyenne et Grande Sections se déroulent dans le parc de jeux public situé en face de l'école.

Les récréations des classes de Petite Section se déroulent dans la cour intérieure. En fin d'année, (mai/juin) une adaptation progressive aux récréations dans le parc de jeux public situé en face de l'école est mise en place.

Cas particulier du mercredi

Le mercredi, les cours n'ont lieu que le matin.

La garderie organisée l'après-midi est réservée prioritairement aux élèves dont les parents ne peuvent, pour une raison impérative venir reprendre leur enfant.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant après le repas ou à 14h00.

Pour les élèves inscrits à la navette, les bus assurent le retour des élèves au Lycée : départs à 14h00 ou 15h30.

Merci de respecter les horaires que vous avez choisis en début d'année.

Les mercredis après-midi, des activités périscolaires sont proposées par le LFV, payantes, et par les deux associations de parents (UPEL, APE). Le programme est disponible courant septembre.

Navette

Le service de la navette sera mis en place à partir du Mardi 5 Septembre 2023.

Les inscriptions se font auprès de l'entreprise BLAGUSS (le lien pour le formulaire d'inscription se trouve sur la plateforme Eduka)

MATIN :

2 navettes font le trajet Lycée (Liechtensteinstrasse. 37) → Ecole de Grinzing :

- la 1^{ère} navette part à 8h15
- la 2^{ème} navette part à 8h30 précises.

L'une des deux navettes arrive de l'ONU (cette information est disponible auprès de Blaguss)

Les enfants sont accueillis au Lycée à partir de 8h00.

APRES-MIDI :

2 navettes ramènent les élèves au Lycée (Liechtensteinstrasse. 37) et après :

- la 1^{ère} navette part à 15h30
- la 2^{ème} navette part à 15h45.

L'une des deux navettes poursuit son trajet vers l'ONU (cette information est disponible auprès de Blaguss)

L'école confie l'accueil et l'accompagnement des enfants dans la navette à une personne de confiance (du LFV à Grinzing et inversement). Elle fait aimablement le lien entre les parents et l'école pour ceux qui ne peuvent s'y rendre que rarement et transmettent volontiers tous les **messages écrits** que vous voudrez bien leur confier.

Si votre enfant prend la navette, une demande doit obligatoirement être faite auprès de la société BLAGUSS qui transmet l'information à l'école.

SANS CETTE DEMANDE, AUCUN ENFANT NE PEUT PRENDRE LA NAVETTE !

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent **être impérativement présents** à l'arrivée de la navette, au sein du LFV, pour reprendre leur enfant.

Tout changement est à éviter. Si le changement est ponctuel, dans l'organisation de la navette, il doit être demandé par écrit, au moins une journée à l'avance à l'adresse suivante :

contact.grinzing@lyceefrançais.at

Garderie

ATTENTION : la garderie est payante de 16h00 à 17h00. **Tarif : 7€ / heure.**



Toute heure entamée est due et le paiement sera porté sur la facture trimestrielle des frais de scolarité.

Santé

Un enfant malade reste à la maison.

Toute absence est à signaler au secrétariat (obligatoirement par mail : contact.grinzing@lyceefrançais.at, le matin même de l'absence au plus tard).

Dans le cas où l'enfant ne pourrait pas suivre une activité dans le cadre de l'école, nous vous demandons de nous fournir un certificat médical.

Toute prise de médicament est interdite à l'école. Si votre enfant nécessite un traitement particulier, il est obligatoire d'en informer l'infirmier, l'enseignant et la Directrice, et de mettre en place un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé).

Tout élève **porteur de poux** fait l'objet d'une éviction immédiate. Il ne peut être à nouveau accueilli en classe que muni d'un certificat médical délivré par l'Arsenal ou par un médecin.

Les élèves auront au cours de leur scolarité à l'école de Grinzing des tests auditifs et visuels, organisé par le service de Stadt Wien (MA 15).

Pour toute question relative à la santé, n'hésitez pas à contacter M. Jérémy AUMAITRE, notre infirmier, joignable au +43 317 22 41 134 ou par courriel gpinfirmerie@lyceefrançais.at.

Habilitations de sortie

Seules les personnes désignées par écrit/ou enregistrées sous Eduka sont autorisées à reprendre votre enfant.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de nous présenter physiquement/ou fournir une photographie et coordonnées pour toute nouvelle personne habilitée à venir chercher votre enfant.

Nous vous prions de compléter également le dossier de votre enfant sous Eduka, à la rubrique « autre contact » et « personnes habilitées à » dès le jour de la rentrée.

Conseils

Vêtements :

Choisissez des vêtements pratiques (votre enfant sera plus autonome pour aller aux toilettes), et adaptés au temps qu'il fait (les chaussures à lacets sont à éviter) car nous sortons par tous les temps dans le parc.

Tous les **vêtements** et toutes les **chaussures** doivent être **marqués** au nom de l'enfant. Les vêtements trouvés sont rassemblés à côté du secrétariat, dans une armoire.

Nous vous informons que les bijoux, les objets de valeur, les objets dangereux ainsi que les sucreries sont interdits à l'école.

Communication avec les familles :

Vérifiez tous les jours le contenu du cartable (ou sac) de votre enfant, il peut contenir une information importante (dans le **cahier de liaison** en particulier existant dans certaines classes).

Pour tout entretien avec les enseignants, merci de prendre rendez-vous par écrit par le biais du cahier de liaison ou par courriel.

Merci de nous **informer** immédiatement en cas de **changements d'adresse** ou de **téléphone** afin que nous puissions vous joindre à tout moment en cas d'urgence.

Premiers jours à l'école maternelle :

A l'école

- Ecrivez très lisiblement le nom et le prénom de votre enfant sur une étiquette que vous mettrez sur son pull. Il sera ainsi possible de l'appeler tout de suite par son prénom sans se tromper et de nouer avec lui une relation plus chaleureuse.
- Les premiers jours, aidez-le à vous quitter, restez serein(e). Ne restez pas dans la classe, laissez votre enfant dans les bras de l'enseignant qui a l'habitude des pleurs. Il vaut mieux, pour maintenir la confiance, être ferme et ne pas céder ; cela risquerait de recommencer les jours suivants.
- A « l'heure des parents », pour revenir le chercher, soyez ponctuels, bien des angoisses et des larmes seront ainsi évitées.
- Assurez à votre enfant une fréquentation de l'école la plus régulière possible.

A la maison

N'oubliez pas que les enfants sont fatigués par leur nouvelle vie.

A l'école, ils doivent faire des efforts pour vivre en groupe, pour comprendre, et pour s'adapter. Ils sont soumis à un nouveau rythme, des horaires plus stricts. De plus, pour certains, ils entendent parler une langue qu'ils ne connaissent pas ! En rentrant à la maison, ils risquent d'être plus « difficiles » et plus excités. Soyez patients et compréhensifs !

Soignez et équilibrez leur petit déjeuner.

Soyez intransigeants sur l'heure du coucher. **Les enfants doivent se coucher tôt.**



Règlement de la BCD

La BCD est un outil pédagogique mis à la disposition des enfants et de l'équipe enseignante. Elle vous est également ouverte en tant que parents pour pouvoir emprunter des livres, DVD ou CD pour vos enfants.

Les heures d'ouverture pour les parents sont communiquées à la rentrée.

Afin de permettre un bon fonctionnement des lieux, il est nécessaire à tous de bien suivre les règles de celle-ci :

- Une fois par semaine les enfants pourront emprunter un livre ou plusieurs (en français et en allemand) **avec l'aide de l'enseignant, de l'aide maternelle ou de la bibliothécaire.**
- Le prêt est valable **une semaine** à partir de la date de sortie. Un nouveau livre ne peut être emprunté que si le livre emprunté auparavant a été rendu.
- Les livres sont précieux. Nous vous prions d'en prendre soin. Donc **un petit sac en tissu** (marqué au nom de l'enfant et de sa classe) est **obligatoire** en bibliothèque, il est fourni en début d'année par l'école.
- En cas de perte, il vous sera demandé un dédommagement de **15 € pour les livres et 8€ pour les magazines**. Tout livre non rendu en fin d'année vous sera également facturé.

Nous vous remercions de votre compréhension pour le respect de ces règles de fonctionnement.

Elles nous sont indispensables pour assurer de façon efficace la sécurité et la qualité des apprentissages de votre enfant.

L'Équipe de l'École maternelle du Lycée Français de Vienne

Mme Corinne JOUBERT-SCHWAB

Direction

Mme Frédérique Neuts-Leroy

Secrétariat

M. Jérémy Aumaitre

Infirmierie

Mme Hagère Ben Nejma

Bibliothèque

M. Pascal Sanchez

Service technique

Mme Dilek Aybar

Gardiennage – Service d'entretien

Les Enseignant(e)s

- Enseignant(e)s de Petite Section et Moyenne Section : Mmes Combes Marie, Knobloch Chrystelle, Comte-Offenbach Alexandra, El Zamek Melinda, Lorent Sandrine, Wittmann Mélanie et M. Guffroy Benoît
- Enseignant(e)s de Grande Section : Mmes Kinder Agathe, Orsini Anouk, Persin Kathy, Quillet Alice, M. Jenovacki Radenko
- Enseignantes d'allemand : Mme Kavan Carmen (GS) et Mme Hysek Milena (PS-MS)
- Enseignante de Français-Langue étrangère : Mme Monier Marie (MS/GS)
- Intervenant en musique : M. Sincennes Michel (PS/MS/GS)

Les Assistant(e)s maternel(le)s (ASEM)

Mmes Anwar Laurence, Bendahmane Rachida, D'Almeida Florence, Geisinger Marine, Karimou Bernadette, Manaa Saadia, Martin Corinne, Mazerolles Virginie, Mertens Sigrid, Szekendi Dalila et M. Prat Bertrand

Les Maîtresses de demi-pension (MDP)

Mmes Adamou Hadjara, Dahmani-Kaddour Sadia, Moctar Boureima Jamila, Ilic Dragana, Sulyok-Martin Ghislaine et Mongai Jeannette.